



Comité d'établissement du 24 juin 2010

Sur les points à l'ordre du jour

Approbation du PV du 20 mai 2010

Résultat du vote :

Pour : 3 FO

Abstention : 2 sans étiquette syndicale.

Approbation du PV du 27 mai 2010

Résultat du vote :

Pour : 3 FO

Abstention : 1 sans étiquette syndicale.
1 sans étiquette syndicale ne prend pas part au vote.

Information sur le lancement d'un appel d'offres dans le cadre de l'étude supply chain*

Le but est de faire des économies chez nos fournisseurs ainsi qu'une réduction des stocks.

Il n'y aurait pas de transferts pour les salariés du magasin et du V.F. et ces services ne fermeront pas d'après la direction.

Sur 75 entreprises consultées, 15 correspondent à nos demandes.

La solution définitive sera prise en Octobre.

* Supply chain = chaîne d'approvisionnement.

Ce projet a été présenté en CCE :

La CFDT a refusé de participer au vote car l'aspect social a été occulté bien évidemment.

Pour la CFDT, ce projet va permettre à la direction de supprimer des emplois notamment chez SERVAIR mais aussi dans toutes les filiales !

La direction nous répond quelle fera tout pour maintenir les emplois et pour que cela se passe bien. **Encore un beau discours mais les chiffres sont là. Les effectifs sont continuellement en baisse.**

Information sur le projet de transformation du Handling Atelier, phase 6

L'UPI (diminuer les mouvements répétitifs, T.M.S et bruits) va être modifié et sera testé avant la commande définitive.

Un groupe de travail sera mis en place avec notamment des chauffeurs du transport pour le bon déroulement du vidage des véhicules P.L dans de bonnes conditions de travail et pour faciliter le travail des agents du quai retour.

A la demande de la CFDT, une note de service sera faite pour le service Transport pour le vidage des véhicules de façon à bien diriger le matériel (trolleys, armoires, etc...) dans les emplacements prévus à cet effet, afin de limiter les mélanges plonges, économats et pour le respect de nos collègues du quai retour.

Lorsqu'une armoire ou un trolley contient de la plonge et de l'économat, on privilégiera la plonge.

Information sur le projet de mise en place de plaques de quai avec zone de refuge

Tout les quais sont concernés (quai départ et quai retour).

Question CFDT,

Combien cela va-t-il coûter à l'entreprise ?

Il faudra aussi voir si cela ne pose pas de problème avec les véhicules PL de 6,5 tonnes ainsi que pour les monoplaces. Il serait raisonnable de commencer par des tests en laissant au moins un quai libre dans les 2 services concernés et voir par rapport à certains quais vu qu'ils ne sont pas droits et qu'il y a des trous dans la chaussée.

Sinon, dans l'ensemble, la CFDT est satisfaite de ce projet électrique qui vise à améliorer l'ergonomie, les conditions de travail et qui devrait limiter les accidents.

Réponse de la direction :

Pour 2 plaques, le prix est d'environ 8800 euros.

2 tests en Juillet au quai départ avec groupes de travail et le CHSCT.

Information et consultation sur la mise en place de la cuisson sous vide à Servair 2

Objectif: intégrer et améliorer les produits pour qu'ils gardent toutes leurs saveurs et permettre de les conserver pendant 14 jours.

Servair 1 le réalise actuellement.

Une formation est prévue pour les cuisiniers de la cuisine chaude sur site et sur 2 sessions de 3 jours après sa mise en place.

Question CFDT,

Quand cela sera mis en place ?

Quel en est le coût ?

Quels sont les produits, frais ou surgelés ? Et est-ce que cela va diminuer l'écart matière qui pour rappel coûte cher à l'entreprise ?

Réponse de la direction :

La mise en place est prévue pour Septembre 2010. C'est une demande du client qui coûtera environ 200 000 euros avec une transformation du local archives en local épicerie et d'une création d'un local mise sous vide. Et oui, cela va permettre de diminuer l'écart matière.

Résultat du vote :

Pour : 3 FO

Abstentions : 2 sans étiquette syndicale.

Départ du secrétaire du C.E à 11H45. La direction a été contrainte de désigner un autre secrétaire pour finir cette séance.

Pour la CFDT, cela est inadmissible car un C.E se commence et se termine à la fin de tous les points de l'ordre du jour !

Information et consultation sur la mise en place de l'UPI en production.

L'UPI (diminuer les mouvements répétitifs, T.M.S et bruits).

Question CFDT,

Combien d'UPI vont être mis en place ? Y'aura-t-il un impact sur les emplois ?

Réponse de la direction :

4 environ.

Non, il n'y aura pas d'impact sur les emplois.

Résultat du vote :

Pour : 3 FO

Abstention : 2 sans étiquette syndicale.

La CFDT vous informe régulièrement. Rejoignez nous. A vous de juger.

Plus d'info sur : **www.cfdt servair.fr**